



Exercice - Énoncé 9B.3

Sections auxiliaires et taux d'imputation

L'entreprise MJF inc. fabrique sur commande des canalisations métalliques pour systèmes de chauffage ou d'aération. Toute commande doit passer par deux ateliers, soit le découpage et l'assemblage. L'usine comporte aussi deux sections auxiliaires, le service d'entretien et le service de contrôle de la qualité.

Jusqu'à maintenant, on s'est contenté de comptabiliser les matières premières et la main-d'oeuvre directe et d'appliquer un taux de majoration pour établir le prix de vente. Mais au cours de l'année 2010, on a confié à un consultant la préparation d'un système de coût de revient qui comporterait l'imputation des frais généraux de fabrication pour l'année 2011. Le consultant a décidé d'utiliser les données réelles de 2010 pour tester le système qu'il appliquera en 2011.

Voici les renseignements qu'il a recueillis :

1. Le service d'entretien comprend trois techniciens à plein temps dont la rémunération atteint 25 \$ l'heure. Les techniciens ont droit à quatre semaines de vacances. Toutes les heures de présence sont consacrées à la préparation et à l'entretien des machines et des bâtiments.
2. Le service de contrôle de qualité comprend deux employés qui, en plus de faire l'examen des produits, doivent veiller à la qualité des réparations et de l'entretien. Leur taux horaire global est de 20 \$. Ils ont cinq semaines de vacances.
3. L'atelier de découpage est automatisé. Il n'y a qu'un ouvrier qui opère simultanément cinq machines automatiques et dont le taux horaire global est de 18 \$. Il a trois semaines de vacances. Un contremaître est affecté au contrôle de la qualité lorsque les machines fonctionnent.
4. L'atelier d'assemblage comprend 20 ouvriers dont le taux horaire est de 15 \$ l'heure. Ils ont trois semaines de vacances. Il y a quatre contremaîtres.

NOTE : La semaine de travail est de 40 heures dans toutes les divisions et on pose l'hypothèse que les ouvriers ont été présents à toutes les heures régulières de travail.

5. Les matières premières sont utilisées dans l'atelier de découpage seulement. Le coût des matières premières encouru en 2010 est de 85 000 \$.

Exercice - Énoncé 9B.3 (suite)

6. Le système comptable comporte déjà une comptabilisation des *frais généraux de fabrication* par atelier et sections. Voici la liste donnée par le comptable au 31 décembre 2010 :

FRAIS GÉNÉRAUX	Sections		Ateliers	
	Entretien	Qualité	Découpage	Assemblage
Amortissements	15 000 \$	15 000 \$	50 000 \$	20 000 \$
Taxes et assurances	7 500	7 500	25 000	10 000
Fournitures	2 300	3 700	8 500	4 200
Main-d'œuvre indirecte	156 600	83 200	52 000	220 000
Total	180 800 \$	109 400 \$	135 500 \$	254 200 \$

Une analyse de l'activité des sections auxiliaires a permis au consultant d'établir le tableau suivant :

Services rendus par les sections	Ateliers		Sections	
	Découpage (%)	Assemblage (%)	Entretien (%)	Qualité (%)
Entretien	50	20	—	30
Qualité	30	50	20	—

Travail pratique :

Calculez les taux d'imputation de chaque atelier après une répartition des frais des sections auxiliaires en tenant compte entièrement des interrelations et selon la base qui vous apparaît la plus logique pour chacun des ateliers.

Source: Service de l'enseignement des sciences comptables de HEC Montréal